

## Rentrée 2019

Le collège Camille Saint-Saëns propose au travers de ses sections sportives l'opportunité d'une pratique sportive approfondie de haut niveau grâce à des conditions de travail et un encadrement de grande qualité.

Cet investissement sportif supplémentaire suppose une capacité de travail importante de la part de l'élève, capable de mener de front sa scolarité et sa pratique sportive. La section sportive ne saurait s'adresser à des jeunes qui ignorent le goût de l'effort et qui ne véhiculent pas dans leur comportement de tous les jours, les valeurs et les principes qui fondent l'éthique sportive.

Le Principal  
Frédéric DEBILLY



**Journée Portes Ouvertes**  
Collège Saint-Saëns  
**le Samedi 18 mai 2019 de 9h à 12h**  
Réunion d'information sur les sections sportives  
**à 11 h 00**

## OBJECTIFS DE LA SECTION

- ◆ Permettre aux élèves bons footballeurs de poursuivre avec la même réussite football et études
- ◆ Préparer les élèves en fin de 3ème aux concours d'entrée :
  - à une Section Sportive Football 2ème cycle (Reims, Auxerre, Sedan ...)
  - aux Centres de Formation (Nancy, Metz, Auxerre, Dijon...)
  - aux 4 Instituts Nationaux du Football, à vocation interrégionale

## RECRUTEMENT

- garçons et filles ;
- de la 6ème à la 3ème ;
- du secteur ou non (dérogation possible) ;
- en régime d'externat, de demi-pension ou d'internat.

## CONDITIONS D'ADMISSION

- \* Bon niveau scolaire et en football ;
- \* Bon comportement ;
- \* Une épreuve d'admission portant sur des tests techniques et physiques ainsi qu'un match ;
- \* Une commission (composée de Madame l'Inspectrice d'Académie, du Chef d'Établissement, du responsable de l'enseignement du Football, du conseiller technique départemental du district) se prononce sur l'admission définitive au regard des dossiers scolaires et des tests techniques et physiques.

## CANDIDATURE

- **Pour le lundi 27 mai 2019** : Retour du dossier ci-joint complet au secrétariat du Collège.
- **Mercredi 29 mai 2019** : Epreuve sportive d'admission, de 10 H à 12 H au Terrain Synthétique de la Dame Huguenotte à Chaumont, à laquelle les candidats doivent se présenter. Date à retenir car il ne sera pas adressé de convocation. Un courrier de réponse sera adressé aux familles. Une demande de dérogation est à effectuer par la famille pour les élèves qui ne relèvent pas du secteur du collège Saint-Saëns. La demande de dérogation est à retirer auprès du directeur d'école pour les futurs 6ème, ou auprès de leur collège actuel pour les autres niveaux.
- En cas d'admission définitive, un examen médical par un médecin du sport est obligatoire.

## PROGRAMME

### ENTRAÎNEMENT DE 4 HEURES PAR SEMAINE

### PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE

- séances à thèmes (jeu de tête, conduite de balle, passes...)
- jeux réduits en salle (Volley-tête, tennis ballon, 1c1, 4c4 ...)
- travail technique devant le but (volée, 1/2 volée, travail au poste, enchaînement devant le but, conduite tir, contrôle orienté, frappe ...)
- tests techniques (concours, parcours chronométrés)

### PERFECTIONNEMENT TACTIQUE

- exploitation du 2c1, 3c1, 4c2 ...
- placement et remplacement défensif (1c2, 2c3, 2c4)
- thème tactique (contre attaque, montée de balle, attaque d'une défense en ligne, utilisation du hors jeu ...)

### CONNAISSANCES TECHNIQUES ; TACTIQUES ; LOIS DU JEU

- utilisation et exploitation des documents vidéo (compte-rendu de match inter sections, visionnement de vidéos, de haut niveau de l'I.N.F. de Clairefontaine...)
- étude des lois du jeu à partir de vidéos, cours d'arbitrage.
  - Le travail de l'élève pendant les séances conduit à l'attribution d'une appréciation sur les bulletins trimestriels
  - 3 Matches Inter sections

**Entraînements extérieurs** : Stade Pierre Flamion (synthétique)

### Encadrement :

- Un enseignant d'EPS responsable de la section
- 1 animateur Brevet d'État
- 1 animatrice Brevet d'État

**La licence UNSS est obligatoire.**



**Rappel : Le dossier complet de candidature est à rendre au Secrétariat du Collège Camille Saint-Saëns  
POUR LE LUNDI 27 MAI 2019**



**Avis du Professeur d'Education Physique ou du professeur des écoles portant notamment sur le niveau sportif, les compétences civiques et sociales et la capacité de l'élève à concilier investissement scolaire et sportif.**

Signature

**Avis de l'entraîneur du club**

Signature et tampon

**PIECES A JOINDRE AU DOSSIER**

- 1 enveloppe timbrée à votre adresse
- Copie des bulletins des 2 premiers trimestres 2018-2019 pour l'entrée en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup>.
- Pour l'entrée en 6<sup>ème</sup> : copie des bilans des 1<sup>er</sup> et deuxième trimestres de CM2.
- Certificat de non contre-indication à la pratique du football dans le cadre de la section sportive ci-dessous, ou photocopie de la licence 2018-2019.
- Eventuellement, Attestation de pré sélection ou de sélection (au niveau départemental, régional, national...)
- Un certificat d'examen par E.C.G. (Electrocardiogramme) sera demandé à la rentrée.

**CERTIFICAT MEDICAL DE NON-CONTRE-INDICATION**

Je, soussigné, docteur.....

certifie avoir examiné ce jour

NOM

Prénom

et atteste qu'il (qu'elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication pour subir les tests sportifs d'admission et envisager son inscription en **section sportive football** à la rentrée 2019.

Date

Signature et cachet du médecin